



INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW
INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

FR

**Comité d'experts gouvernementaux
d'UNIDROIT sur l'applicabilité des clauses de
compensation avec déchéance du terme
Première session
Rome, 1 - 5 octobre 2012**

UNIDROIT 2012
C.E.G./Netting/1/W.P. 1
Original: anglais
mai 2012

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

1. Ouverture de la session et élection du Président
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et organisation de la session
3. Examen du Projet de Principes concernant l'applicabilité des clauses de compensation avec déchéance du terme (UNIDROIT 2012 – C.E.G./Netting/1/W.P. 2 et Addendum)
4. Travaux futurs
5. Divers.

ANNOTATIONS

Point No. 1 - Ouverture de la session et élection du Président

1. La session se tiendra au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, et commencera le lundi 1^{er} octobre 2012, à 10 heures. L'inscription des participants commencera à 8 h 30.

Point No. 2 - Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et organisation de la session

2. Les séances se tiendront habituellement de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 17 heures.

Point No. 3 - Examen du Projet de Principes concernant l'applicabilité des clauses de compensation avec déchéance du terme

3. Le Comité d'étude d'UNIDROIT sur les Principes et Règles sur la compensation des instruments financiers a établi un Projet de Principes concernant l'applicabilité des clauses de compensation avec déchéance du terme au cours de trois réunions, tenues en avril et septembre 2011, ainsi qu'en février 2012. Le Conseil de Direction d'UNIDROIT, lors de sa 91^{ème} session (Rome, 7 au 9 mai 2012), a pris note des progrès réalisés par le Comité d'étude et a entériné la proposition du Secrétariat de convoquer un Comité d'experts gouvernementaux chargé d'examiner et de finaliser le projet de Principes.

4. Le document UNIDROIT 2012 –C.E.G./Netting/1/W.P. 2 contient le projet de Principes 1 à 8 qui se concentrent sur l'harmonisation du droit matériel. Les questions du droit international privé seront abordées dans un Projet de Principe 9 additionnel qui sera distribué plus tard cet été comme Addendum au document UNIDROIT 2012 –C.E.G./Netting/1/W.P. 2, après que ce projet de Principe 9 ait été examiné par les membres du Comité d'étude.

Point No. 4 - Travaux futurs

5. UNIDROIT envisage de convoquer une seconde session du Comité d'experts gouvernementaux début 2013 avant de présenter le projet de Principes finalisés au Conseil de Direction d'UNIDROIT lors de sa 92^{ème} session en mai 2013.